

JUSTIFICATIF DE PARUTION

INSERTION SUR
31 - lejournaltoulousain.fr
du 12/04/2024

DÉPARTEMENT
31

CERTIFICAT
SI-2024-04-11-0015

Nous soussignés,
"lejournaltoulousain.fr", journal
d'annonces légales et judiciaires, habilité
dans les départements : - de l'Ariège -
de l'Aude - du Gers - de la Haute--
Garonne - du Tarn - du Tarn & Garonne -
de la Seine Saint Denis - du Val de
Marne déclarons avoir publié le texte
intégral d'annonce légale ci-contre :

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte
sous seing privé, en date du 2 avril 2024,
à SEILH.

Dénomination : **LES JARDINS DE
CAMBRAI.**

Forme : Société civile de construction
vente.

Objet : La société a pour objet, en France
: l'acquisition d'un terrain sur la
commune de Cambrai(59 département
NORD) destiné à la construction d'un
immeuble ou plusieurs immeubles de
toutes destinations, la vente en totalité
ou par lots de ces biens, à terme, en état
futur d'achèvement ou après
achèvement, et accessoirement la
location desdits immeuble

Durée de la société : 20 ans.

Capital social fixe : 100 euros.

Montant des apports en numéraire : 100
euros.

Cession de parts et agrément : Les parts
sont librement cessibles entre associés.

Elles sont également librement cessibles
par un associé à une société qu'il
contrôle au sens des dispositions de
l'article L.233-3 du Code de commerce.

Sous les mêmes conditions, un associé
peut apporter les parts sociales qu'il
détient à une société qu'il contrôle. Les
parts sociales ne peuvent être cédées au
conjoint, aux ascendants, aux
descendants ou à des tiers étrangers à la
société qu'avec le consentement de tous
les associés.

Siège social : 6 allée des tricheries,
31840 Seilh.

Gérant : Monsieur Philippe HUMERY 11
lotissement les chênes 31530 Montaigut-
sur-Save.

La société sera immatriculée au RCS de
TOULOUSE .

Pour avis.